

SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier	QUIK PENETRATING SOLVENT
Other means of identification	
Product code	807
Recommended use	LUBRICANT
Recommended restrictions	None known.

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information

Manufacturer

Company name	Kleen-Flo Tumbler Ind Limited
Address	75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada
Telephone	1-905-793-4311
E-mail	Not available.
Emergency phone number	905-793-4311 (Monday to Friday 8.30am to 4.30pm EST) (English Language only)
Supplier	Not available.

2. Hazard(s) identification

Physical hazards	Flammable aerosols	Category 1
Health hazards	Specific target organ toxicity, repeated exposure	Category 1
	Aspiration hazard	Category 1

Label elements



Signal word	Danger	
Hazard statement	Extremely flammable aerosol. May be fatal if swallowed and enters airways. Causes damage to organs through prolonged or repeated exposure.	
Precautionary statement		
Prevention	Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Do not spray on an open flame or other ignition source. Do not pierce or burn, even after use. Do not breathe gas. Wash thoroughly after handling. Do not eat, drink or smoke when using this product. Avoid release to the environment.	
Response	IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER/doctor. Do NOT induce vomiting. Get medical advice/attention if you feel unwell.	
Storage	Store locked up. Protect from sunlight. Do not expose to temperatures exceeding 50°C/122°F.	
Disposal	Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.	
Environmental hazards	Hazardous to the aquatic environment, acute hazard	Category 3
	Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard	Category 3
Other hazards	None known.	
Supplemental information	None.	

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Distillates, Petroleum, Hydrotreated Light Naphthenic		64742-53-6	30-60
Mineral Spirits		8052-41-3	10-30
Solvent Naphtha (Petroleum), Medium Aliphatic		64742-88-7	10-30
Propane		74-98-6	7-13
1,2,3-trimethylbenzene		526-73-8	1-5
Xylene		1330-20-7	0.1-1
Other components below reportable levels			0.1-1

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

The exact concentration of the above listed chemicals are being withheld as a trade secret.

4. First-aid measures

Inhalation	If symptoms develop move victim to fresh air. Get medical attention if symptoms persist.
Skin contact	Wash off with soap and water. Get medical attention if irritation develops and persists.
Eye contact	Rinse with water. Get medical attention if irritation develops and persists.
Ingestion	Rinse mouth. Get medical attention if symptoms occur.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Aspiration may cause pulmonary edema and pneumonitis. Dizziness. Prolonged exposure may cause chronic effects.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Keep victim under observation. Symptoms may be delayed.
General information	If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible). Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Water spray. Alcohol resistant foam. Powder. Carbon dioxide (CO ₂).
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	Contents under pressure. Pressurized container may explode when exposed to heat or flame. During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Firefighters must use standard protective equipment including flame retardant coat, helmet with face shield, gloves, rubber boots, and in enclosed spaces, SCBA.
Fire fighting equipment/instructions	Move containers from fire area if you can do so without risk. Containers should be cooled with water to prevent vapor pressure build up. For massive fire in cargo area, use unmanned hose holder or monitor nozzles, if possible. If not, withdraw and let fire burn out.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials. Move containers from fire area if you can do so without risk. Use water spray to cool unopened containers. In the event of fire and/or explosion do not breathe fumes.
General fire hazards	Extremely flammable aerosol.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not breathe gas. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ventilate closed spaces before entering them. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.
Methods and materials for containment and cleaning up	Refer to attached safety data sheets and/or instructions for use. Stop leak if you can do so without risk. Move the cylinder to a safe and open area if the leak is irreparable. Use water spray to reduce vapors or divert vapor cloud drift. Isolate area until gas has dispersed. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil, etc.) away from spilled material. Prevent product from entering drains. For waste disposal, see section 13 of the SDS.
Environmental precautions	Avoid release to the environment. Inform appropriate managerial or supervisory personnel of all environmental releases. Prevent further leakage or spillage if safe to do so. Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling

Pressurized container: Do not pierce or burn, even after use. Do not use if spray button is missing or defective. Do not spray on a naked flame or any other incandescent material. Do not smoke while using or until sprayed surface is thoroughly dry. Do not cut, weld, solder, drill, grind, or expose containers to heat, flame, sparks, or other sources of ignition. All equipment used when handling the product must be grounded. Do not re-use empty containers. Do not breathe gas. When using, do not eat, drink or smoke. Use only in well-ventilated areas. Wear appropriate personal protective equipment. Wash hands thoroughly after handling. Avoid release to the environment. Observe good industrial hygiene practices.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Level 3 Aerosol.

Store locked up. Pressurized container. Protect from sunlight and do not expose to temperatures exceeding 50°C/122 °F. Do not puncture, incinerate or crush. Do not handle or store near an open flame, heat or other sources of ignition. This material can accumulate static charge which may cause spark and become an ignition source. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/personal protection

Occupational exposure limits

US. ACGIH Threshold Limit Values

Components	Type	Value
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	TWA	572 mg/m3
		100 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	651 mg/m3
		150 ppm
	TWA	434 mg/m3 100 ppm

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	STEL	580 mg/m3
	TWA	290 mg/m3
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Components	Type	Value
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation Respecting the Quality of the Work Environment)

Components	Type	Value
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	TWA	525 mg/m3
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	100 ppm 1800 mg/m3
Xylene (CAS 1330-20-7)	STEL	1000 ppm 651 mg/m3
	TWA	150 ppm 434 mg/m3 100 ppm

Biological limit values

ACGIH Biological Exposure Indices

Components	Value	Determinant	Specimen	Sampling Time
Xylene (CAS 1330-20-7)	1.5 g/g	Methylhippuric acids	Creatinine in urine	*

* - For sampling details, please see the source document.

Appropriate engineering controls

Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level.

Individual protection measures, such as personal protective equipment

Eye/face protection

If contact is likely, safety glasses with side shields are recommended.

Skin protection

Hand protection

Wear appropriate chemical resistant gloves. Suitable gloves can be recommended by the glove supplier.

Other

Use of an impervious apron is recommended.

Respiratory protection

If permissible levels are exceeded use NIOSH mechanical filter / organic vapor cartridge or an air-supplied respirator.

Thermal hazards

Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.

General hygiene considerations

When using do not smoke. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants.

9. Physical and chemical properties

Appearance

Physical state

Gas.

Form

Aerosol.

Color

Not available.

Odor

Not available.

Odor threshold

Not available.

pH

Not available.

Melting point/freezing point

Not available.

Initial boiling point and boiling range

306.72 °F (152.62 °C) estimated

Flash point

-156.0 °F (-104.4 °C) PROPELLANT estimated

Evaporation rate

Not available.

Flammability (solid, gas)

Not available.

Upper/lower flammability or explosive limits

Flammability limit - lower (%)

Not available.

Flammability limit - upper (%)

Not available.

Explosive limit - lower (%)

Not available.

Explosive limit - upper (%)	Not available.
Vapor pressure	Not available.
Vapor density	Not available.
Relative density	Not available.
Solubility(ies)	
Solubility (water)	Not available.
Partition coefficient (n-octanol/water)	Not available.
Auto-ignition temperature	Not available.
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	Not available.
Other information	
Explosive properties	Not explosive.
Oxidizing properties	Not oxidizing.

10. Stability and reactivity

Reactivity	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.
Chemical stability	Material is stable under normal conditions.
Possibility of hazardous reactions	Hazardous polymerization does not occur.
Conditions to avoid	Avoid temperatures exceeding the flash point. Contact with incompatible materials.
Incompatible materials	Strong oxidizing agents.
Hazardous decomposition products	No hazardous decomposition products are known.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure by inhalation.
Skin contact	No adverse effects due to skin contact are expected.
Eye contact	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Ingestion	Droplets of the product aspirated into the lungs through ingestion or vomiting may cause a serious chemical pneumonia.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics	Aspiration may cause pulmonary edema and pneumonitis. Dizziness.
---	--

Information on toxicological effects

Acute toxicity	May be fatal if swallowed and enters airways.
-----------------------	---

Components	Species	Test Results
1,2,3-trimethylbenzene (CAS 526-73-8)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rat	3440 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Mouse, Rat	2000 - 9833 mg/m3, 12 Hours
	Rat	10200 mg/m3, 4 Hours
Oral		
LD50	Rat	6000 mg/kg
Distillates, Petroleum, Hydrotreated Light Naphthenic (CAS 64742-53-6)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 2000 mg/kg
		> 2000 mg/kg, 24 Hours

Components	Species	Test Results
Inhalation		
LC50	Rat	2.18 mg/l, 4 Hours
Oral		
LD50	Rat	> 2000 mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
Acute		
Inhalation		
LC50	Mouse	1237 mg/l, 120 Minutes 52 %, 120 Minutes
	Rat	1355 mg/l 658 mg/l/4h
Solvent Naphtha (Petroleum), Medium Aliphatic (CAS 64742-88-7)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 2000 mg/kg > 2000 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Cat	> 6.4 mg/l, 6 Hours
	Rat	> 7.5 mg/l, 6 Hours > 4.3 mg/l, 4 Hours > 0.1 mg/l, 8 Hours
Oral		
LD50	Rat	> 5000 mg/kg
Xylene (CAS 1330-20-7)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 5000 ml/kg, 4 Hours 12126 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Rat	5922 ppm, 4 Hours
Oral		
LD50	Mouse	5251 mg/kg
	Rat	3523 mg/kg 10 ml/kg

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Skin corrosion/irritation Prolonged skin contact may cause temporary irritation.

Serious eye damage/eye irritation Direct contact with eyes may cause temporary irritation.

Respiratory or skin sensitization

Respiratory sensitization Not a respiratory sensitizer.

Skin sensitization This product is not expected to cause skin sensitization.

Germ cell mutagenicity No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.

Carcinogenicity

ACGIH Carcinogens

Xylene (CAS 1330-20-7)

A4 Not classifiable as a human carcinogen.

Canada - Manitoba OELs: carcinogenicity

XYLENE (O, M AND P ISOMERS) (CAS 1330-20-7)

Not classifiable as a human carcinogen.

IARC Monographs. Overall Evaluation of Carcinogenicity

Xylene (CAS 1330-20-7)

3 Not classifiable as to carcinogenicity to humans.

Reproductive toxicity	This product is not expected to cause reproductive or developmental effects.
Specific target organ toxicity - single exposure	Not classified.
Specific target organ toxicity - repeated exposure	Causes damage to organs through prolonged or repeated exposure.
Aspiration hazard	May be fatal if swallowed and enters airways.
Chronic effects	Causes damage to organs through prolonged or repeated exposure.

12. Ecological information

Ecotoxicity Harmful to aquatic life with long lasting effects.

Components		Species	Test Results
1,2,3-trimethylbenzene (CAS 526-73-8)			
Aquatic			
Crustacea	EC50	Daphnia	6.14 mg/L, 48 Hours
Fish	LC50	Fathead minnow (<i>Pimephales promelas</i>)	7.19 - 8.28 mg/l, 96 hours
Solvent Naphtha (Petroleum), Medium Aliphatic (CAS 64742-88-7)			
Aquatic			
Crustacea	EC50	Daphnia	100.0001 mg/L, 48 Hours
Xylene (CAS 1330-20-7)			
Aquatic			
Fish	LC50	Bluegill (<i>Lepomis macrochirus</i>)	7.711 - 9.591 mg/l, 96 hours

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Persistence and degradability No data is available on the degradability of this product.

Bioaccumulative potential

Partition coefficient n-octanol / water (log Kow)

Mineral Spirits	3.16 - 7.15
Propane	2.36
Xylene	3.12 - 3.2

Mobility in soil No data available.

Other adverse effects No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Contents under pressure. Do not puncture, incinerate or crush. Do not allow this material to drain into sewers/water supplies. Do not contaminate ponds, waterways or ditches with chemical or used container. Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.

Local disposal regulations Dispose in accordance with all applicable regulations.

Hazardous waste code The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.

Waste from residues / unused products Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).

Contaminated packaging Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal. Do not re-use empty containers.

14. Transport information

TDG

UN number

UN proper shipping name UN1950
AEROSOLS, flammable

Transport hazard class(es)

Class	2.1
Subsidiary risk	-
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	D

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
This product meets the exemption requirements and may be shipped as a limited quantity.

15. Regulatory information

Canadian regulations

Controlled Drugs and Substances Act

Not regulated.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Not regulated.

International regulations

Stockholm Convention

Not applicable.

Rotterdam Convention

Not applicable.

Kyoto protocol

Not applicable.

Montreal Protocol

Not applicable.

Basel Convention

Not applicable.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Yes
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Yes
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	No
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	No
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Yes
New Zealand	New Zealand Inventory	Yes
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

16. Other Information

Issue date	05-17-2017
Version #	01

Guidelines for SDS use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal, foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional valuable safety and handling information.

Disclaimer

The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release and is not to be considered a warranty or quality specification. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	DISSOLVANT PENETRANT QUIK
Autres moyens d'identification	
Code du produit	807
Usage recommandé	Lubrifiant
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société Adresse	Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée 75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada
Téléphone	1-905-793-4311
Courriel	Non disponible.
Numéro de téléphone d'urgence	450-625-6444 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de l'Est) (en français seulement)

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Aérosols inflammables	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 1
	Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Aérosol extrêmement inflammable. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseil de prudence	
Prévention	Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les gaz. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.
Stockage	Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu Catégorie 3 Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 3
Autres dangers	Aucuns connus.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Distillates, Pétrole , Hydrotreated Light Naphthenic		64742-53-6	30-60
Essence minérale		8052-41-3	10-30
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)		64742-88-7	10-30
Propane		74-98-6	7-13
1,2,3-Triméthylbenzène		526-73-8	1-5
Xylène		1330-20-7	0.1-1
Autres composés sous les niveaux déclarables			0.1-1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume. Les concentrations exactes des produits chimiques énumérés ci-dessus sont retenues en tant que secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation

Si des symptômes se développent, mettre la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Étourdissements. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée. Mousse résistante à l'alcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Risques d'incendie généraux

Aérosol extrêmement inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les gaz. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer les gaz. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 3.

Garder sous clef. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	TWA	572 mg/m ³
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	100 ppm
	STEL	651 mg/m ³
Xylène (CAS 1330-20-7)	TWA	150 ppm
	TWA	434 mg/m ³
		100 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	STEL	580 mg/m ³
Xylène (CAS 1330-20-7)	TWA	290 mg/m ³
	STEL	150 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
	TWA	100 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	TWA	525 mg/m3
		100 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3
		1000 ppm
Xylène (CAS 1330-20-7)	STEL	651 mg/m3
		150 ppm
	TWA	434 mg/m3
		100 ppm

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Xylène (CAS 1330-20-7)	1.5 g/g	Acides méthylhippuriques	Créatinine dans l'urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.

Autre

L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

Protection respiratoire

Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.

Considérations d'hygiène générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Gaz.
Forme	Aérosol
Couleur	Non disponible.

Odeur

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de congélation Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition 152.62 °C (306.72 °F) estimation

Point d'éclair -104.4 °C (-156.0 °F) Propulseur estimation

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%) Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible.

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Les agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Contact avec la peau	Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Étourdissements.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
1,2,3-Triméthylbenzène (CAS 526-73-8)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Rat	3440 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	10200 mg/m ³ , 4 heures
	Souris , Rat	2000 - 9833 mg/m ³ , 12 heures
Orale		
DL50	Rat	6000 mg/kg
Distillates, Pétrole , Hydrotreated Light Naphthenic (CAS 64742-53-6)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg > 2000 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	2.18 mg/l, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
<u>Aiguë</u>		
Inhalation		
CL50	Rat	1355 mg/l 658 mg/l/4h
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes 52 %, 120 minutes
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg > 2000 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Chat	> 6.4 mg/l, 6 heures
	Rat	> 7.5 mg/l, 6 heures > 4.3 mg/l, 4 heures

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Orale		> 0.1 mg/l, 8 heures
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
Xylène (CAS 1330-20-7)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 5000 ml/kg, 4 heures 12126 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	5922 ppm, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	3523 mg/kg 10 ml/kg
	Souris	5251 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Cancérogénicité		
Carcinogènes selon l'ACGIH		
Xylène (CAS 1330-20-7)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité		
XYLÈNE (ISOMÈRES O, M ET P) (CAS 1330-20-7)	Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
Xylène (CAS 1330-20-7)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.	
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement. Non classé.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique		
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
Effets chroniques	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
1,2,3-Triméthylbenzène (CAS 526-73-8)		
Aquatique		
Crustacés	CE50	Daphnia 6.14 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	tête-de-boule (pimephales promelas) 7.19 - 8.28 mg/l, 96 heures

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	100.0001 mg/L, 48 heures
Xylène (CAS 1330-20-7)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	7.711 - 9.591 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Essence minérale	3.16 - 7.15
Propane	2.36
Xylène	3.12 - 3.2

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance

s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU AÉROSOLS, inflammables

Classe de danger relative au transport

Classe 2.1

Danger subsidiaire -

Groupe d'emballage Sans objet.

Dangers environnementaux D

Précautions spéciales pour l'utilisateur Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

This product meets the exemption requirements and may be shipped as a limited quantity.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Montreal Protocol

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Date de publication 17-Mai-2017

Version n° 01

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

Avis de non-responsabilité À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.